Architecture des tombes

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **51 (1990)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

4. ARCHITECTURE DES TOMBES

4.1. Matière première

Toutes les tombes sont construites avec des dalles qui proviennent des formations géologiques du Mont Pélerin. Ce sont surtout des grès compacts, parfois feuilletés, et des molasses.

L'état de conservation de la roche est très inégal, certaines dalles ont beaucoup souffert des infiltrations d'eau, de l'action du gel et des fortes pressions exercées par les sédiments. Dans les quelques tombes sans remplissage interne, les grès se sont desquamés en feuillets (fig. 5). Dans certains cas, les molasses ont atteint un stade de dégradation extrême en se transformant en sable après avoir perdu toute cohésion interne (T11), (fig. 88); dans d'autres, elles se sont fracturées en une multitude de fragments en forme de parallélépipèdes (T12), (fig. 89).

A défaut d'observations archéologiques, on peut supposer que les dalles ont été débitées avec la technique rudimentaire du coin. Cette technique consiste à enfoncer progressivement des coins en bois dans les clivages et les failles naturelles de la roche puis à les humidifier pour provoquer la dilatation du bois qui entraîne par contrecoup l'éclatement de la roche en plaque.

4.2. Façonnage

Dans l'ensemble, les surfaces planes des dalles ont été peu retouchées; si certaines ont dû être amincies, cette opération a laissé peu de traces (piquetage) en raison de l'action du gel et de l'humidité sur la roche. Une seule dalle latérale appartenant à la tombe T10 présente des traces nettes d'aménagement sous la forme de deux rainures verticales d'inégale profondeur permettant l'emboîtement des petites dalles est et ouest. Ce procédé confère une meilleure rigidité au caisson et le rend aussi plus hermétique (fig. 28). A. Naef (1901) mentionne des cas semblables sur certaines dalles longitudinales (nord et sud) de Pully-Chamblandes.

Contrairement aux surfaces planes des dalles, tous les bords en contact avec d'autres dalles ont été soigneusement abattus et régularisés par les techniques conjuguées de la taille et du piquetage. La forme des petites dalles est et ouest est façonnée pour les besoins de la construction et, au moins trois bords sur quatre sont régularisés, ce qui n'est pas le cas des grandes dalles longitudinales. Ce procédé concourt à la meilleure cohésion de la construction et renforce l'étanchéité des cistes.

Fig. 28 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: grande dalle latérale avec deux rainures aménagées pour l'emboîtement des petites dalles d'extrémités.

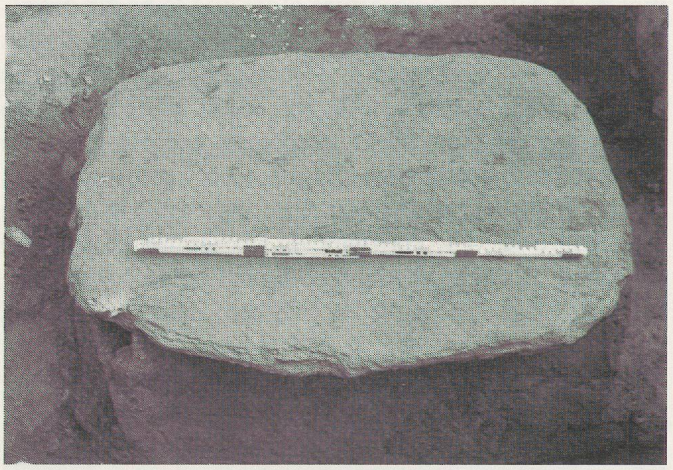

Fig. 29 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: dalle de couverture au bord entièrement régularisé.

Fig. 30 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: dalle de couverture dont le bord n'a pas été régularisé par bouchardage.

Le façonnage du bord supérieur de toutes les dalles supportant la couverture est systématique. Certains couvercles ont un pourtour parfaitement travaillé et des bords arrondis (T4, T9), (fig. 29) alors que d'autres sont bruts de retouches (T10), (fig. 30).

4.3. Construction

La construction des cistes est uniformément la même, quelles que soient leurs dimensions.

4.3.1. La fosse

Toutes les tombes sont enterrées, une fosse préliminaire est donc creusée pour recevoir le caisson de pierre. Cette fosse est toujours beaucoup plus grande que la ciste elle-même afin de faciliter la construction (fig. 19, 23). Cette remarque s'applique plus particulièrement aux coffres de grandes dimensions; les tombes de nouveau-nés ou d'enfants en bas âge nécessitent des dalles plus réduites, donc plus maniables, d'où des fosses plus proches des dimensions réelles des cistes.

Les fosses sont pour l'essentiel taillées dans les sédiments morainiques de la couche 3 avec des parois légèrement évasées ou verticales. Le fond de l'espace intérieur de la tombe est toujours très proche de la base des dalles; la différence est au plus de 10 à 15 cm. On a parfois creusé de petits sillons légèrement plus profonds que la partie centrale de la fosse pour y ficher solidement l'une des dalles latérales, mais il n'y a pas à proprement parler de véritables fossés (fig. 31 et fig. 63). Les sédiments situés sous le squelette ne présentent pas de trace de remaniement. Le comblement bilatéral d'un fossé ou le rehaussement artificiel du fond des cistes, pour caler les dalles, n'ont jamais été mis en évidence dans les quinze tombes fouillées.

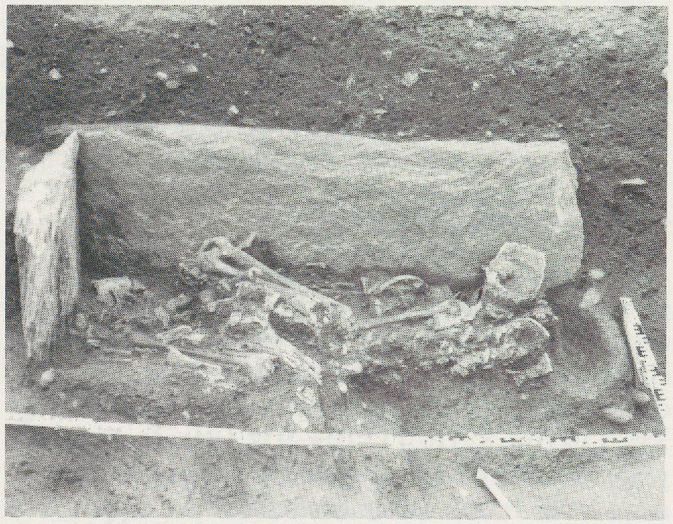

Fig. 31 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: la dalle sud a disparu ainsi que la dalle est dont seule subsiste l'empreinte au fond de la fosse. Le bord supérieur des dalles en contact avec le couvercle est soigneusement régularisé.

Fig. 32 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: la petite dalle d'extrémité est légèrement trapézoïdale pour recevoir l'appui des grandes dalles latérales; dans le cas présent ce type de construction n'a pas empêché le basculement de la ciste vers le sud.

3.3.2. Les dalles

L'installation des dalles ne diffère pas de ce qui a déjà été constaté dans d'autres nécropoles de type Chamblandes. Les petites dalles est et ouest sont le plus souvent placées les premières, elles charpentent l'édifice grâce à leur forme trapézoïdale (fig. 32) en permettant aux grandes dalles latérales de prendre appui sur elles en position légèrement surplombante (fig. 33), leur base calée par la paroi de la fosse. Ainsi construit, le coffre est un véritable château de cartes; rares en effet sont les tombes comme T7 (fig. 76) et probablement T1, dont les quatre dalles sont plantées verticalement. On constate que les petites dalles d'extrémités sont rarement enfoncées plus profondément dans le sol que les grandes dalles latérales mais que c'est au contraire la situation inverse qui prédomine. Ces grandes dalles ont souvent des contours plus irréguliers que les petites, mis à part le bord supérieur qui, comme nous l'avons déjà vu, est régularisé le plus horizontalement possible. Seule exception parmi toutes ces tombes, T16 est la seule sépulture à avoir ses quatre dalles verticales rectifiées sur tous leurs bords.

Les interstices plus ou moins importants qui subsistent entre les dalles confèrent une mauvaise étanchéité au caisson. Pour remédier partiellement à cet inconvénient de petites dallettes verticales assurent, de cas en cas, le colmatage des plus gros orifices, comme on peut le constater pour T15 (fig. 34) et T16 (fig. 33).

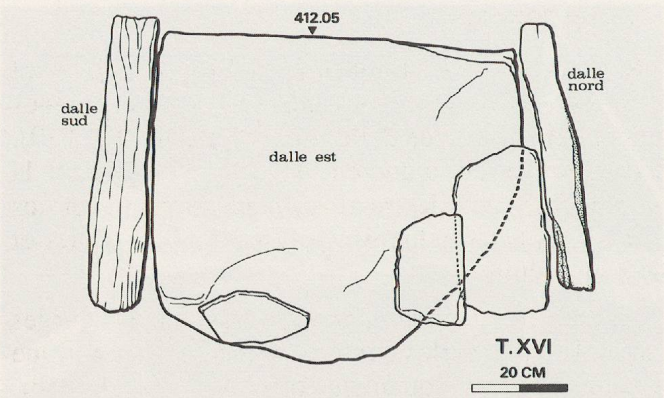

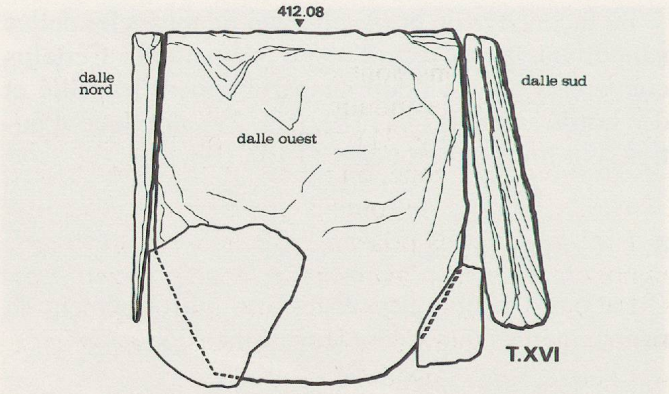

Fig. 33 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: élévation des dalles d'extrémités est et ouest avec les dallettes pour obstruer les plus gros orifices du caisson.

Fig. 34 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: vue latérale de la dalle d'extrémité ouest avec dallettes de callage et d'obstruction des interstices du caisson.

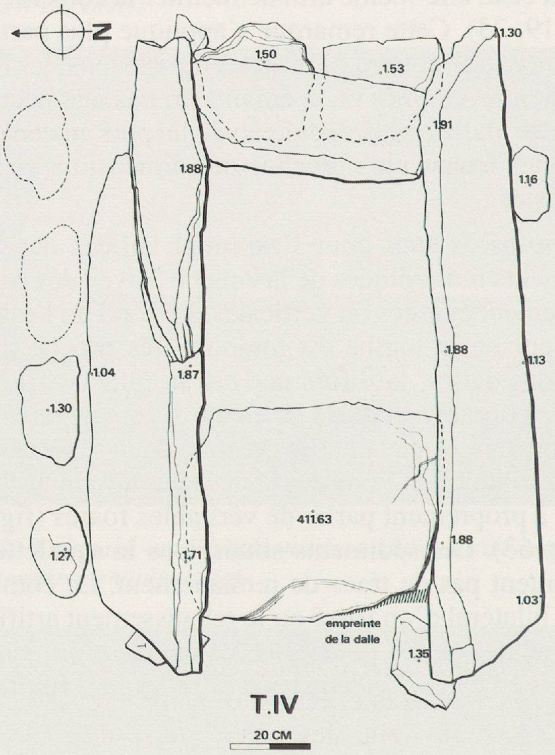

Fig. 35 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: relevé de l'architecture du caisson avec les galets de callage des dalles latérales. La dalle est posée sur un socle de deux grosses pierres, celle de l'ouest a basculé dans le caisson.

P. Moinat (1986) a récemment mis en évidence, dans la nécropole de Pully-Chamblandes, la présence de plaquages d'argile dans les angles intérieurs de certaines tombes pour obstruer les interstices et rendre le caisson totalement imperméable aux infiltrations. Des observations similaires avaient été faites sur cette même nécropole par Naef (1901). Rien de tel n'a été vu lors des fouilles de Corseaux. On peut néanmoins admettre que cette technique a dû être employée dans cette nécropole car il est frappant de constater l'absence totale de sédiments dans au moins deux tombes dont les dalles sont imparfaitement jointives (T4 et T9).

4.2.3. Les calages

Dans quelques cas, au demeurant peu nombreux, de gros galets ont été déposés en guise de calage à la base des dalles longitudinales nord et sud pour les empêcher de glisser lors du montage de la ciste et avant le comblement final des fossés; c'est le cas pour T4 (fig. 35), T10 (fig. 85) et T14 (fig. 93). L'étude des stratigraphies montre que ce procédé s'applique uniquement à des fosses surdimensionnées par rapport à la ciste. Si la fosse est bien dimensionnée à la taille de la ciste, les dalles se bloquent d'elles-mêmes contre les parois du fond de la fosse sans qu'il y ait besoin d'y placer des calages.

4.3.4. Le caisson

Tous les caissons sont rectangulaires et orientés est-ouest comme le montre le plan d'ensemble des tombes dégagées (fig. 21). Bien que le mode de construction soit homogène, on peut tout de même distinguer trois groupes de tombes qui diffèrent par leurs dimensions internes prises à la hauteur du dépôt des inhumations. Nous n'avons pas retenu les dimensions de l'ouverture car elles ne rendent pas compte de la surface réellement disponible pour les inhumations, à plus forte raison quand l'évasement vers le bas des caissons varie fortement d'une tombe à l'autre.

A - les petites cistes qui ne dépassent pas 40 cm de long et 35 cm de large:
T11 = 32 x 22 cm
T17 = 40 x 20 cm
T18 = 40 x 35 cm

B - les petites cistes étroites dont la largeur ne dépasse pas 50 cm mais dont la longueur est variable:
T5 = 70 x 40 cm
T7 = 95 x 45 cm
T12 = 62 x 37 cm

C - les grandes cistes dont le caisson intérieur est supérieur à 95 cm de long et 55 cm de large:

T1 = 110 x 55 cm	T10 = 105 x 65 cm
T2 = 120 x 70 cm	T15 = 110 x 70 cm
T3 = 100 x 60 cm	T16 = 120 x 65 cm
T4 = 115 x 83 cm	T20 = 120 x 63 cm
T9 = 95 x 65 cm	

Il n'existe aucune relation apparente entre la dimension des coffres et le nombre d'inhumations par ciste, exception faite des très petites cistes qui ne contiennent qu'un seul sujet, en l'occurence des nouveau-nés ou nourrissons (fig. 91 et 102). Mis à part l'hypothèse des placages d'argile dans les angles, il n'y a pas d'aménagements spéciaux à l'intérieur des caissons; le gravier de la couche 3 constitue partout le fond naturel des tombes.

4.3.5. La couverture

Si l'on excepte les tombes T1 et T15, partiellement détruites lors de la découverte, seules deux tombes étaient dépourvues de dalles de couverture (T7, T20). Cette absence de couvercle est très certainement la conséquence des destructions occasionnées par les terrassements liés à la mise en place de la couche 1 et de la viticulture.

La dalle de couverture doit toujours reposer sur les quatre dalles latérales aux bords régularisés pour que la ciste soit hermétiquement close. A ce titre, l'exemple de la tombe T4 est intéressant: la dalle est était trop courte d'une dizaine de centimètres, la différence de hauteur fut compensée avec précision par l'adjonction de deux dallettes posées à plat sous celle-ci (Fig. 36).

Dans l'ensemble, les grandes cistes ont une dalle de couverture épaisse qui déborde largement les dimensions du coffre à son ouverture, c'est le cas de T2, T3, T4, T6, T9, T10, T16, (fig. 37) mais aussi de la petite tombe de nouveau-né T18. Au contraire, les petites cistes étroites sont le plus souvent couvertes de dalles brutes, sans finitions et peu épaisses, qui dépassent à peine les dimensions du coffre (T5 et T12) (fig. 38). Nous nous bornerons à mentionner ces observations sans faire de généralisation car le nombre de tombes entièrement fouillées est encore trop limité.

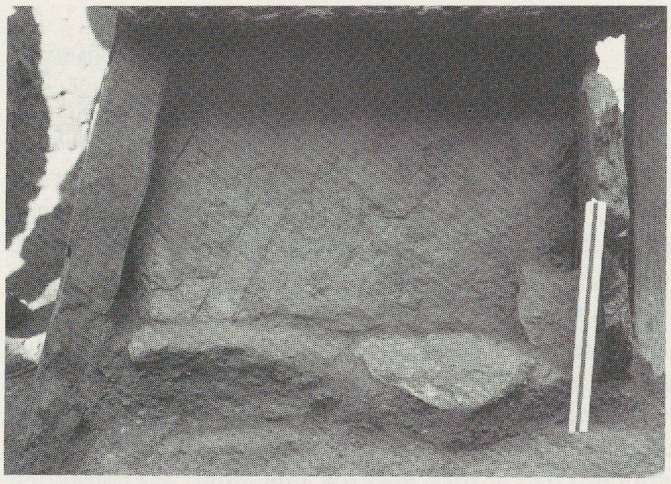

Fig. 36 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail de l'extrémité est, la dalle nettement trop courte a été posée sur un socle de deux pierres plates afin de pouvoir être en contact avec la dalle de couverture. Les dalles latérales sont surplombantes et profondément ancrées dans les fossés.

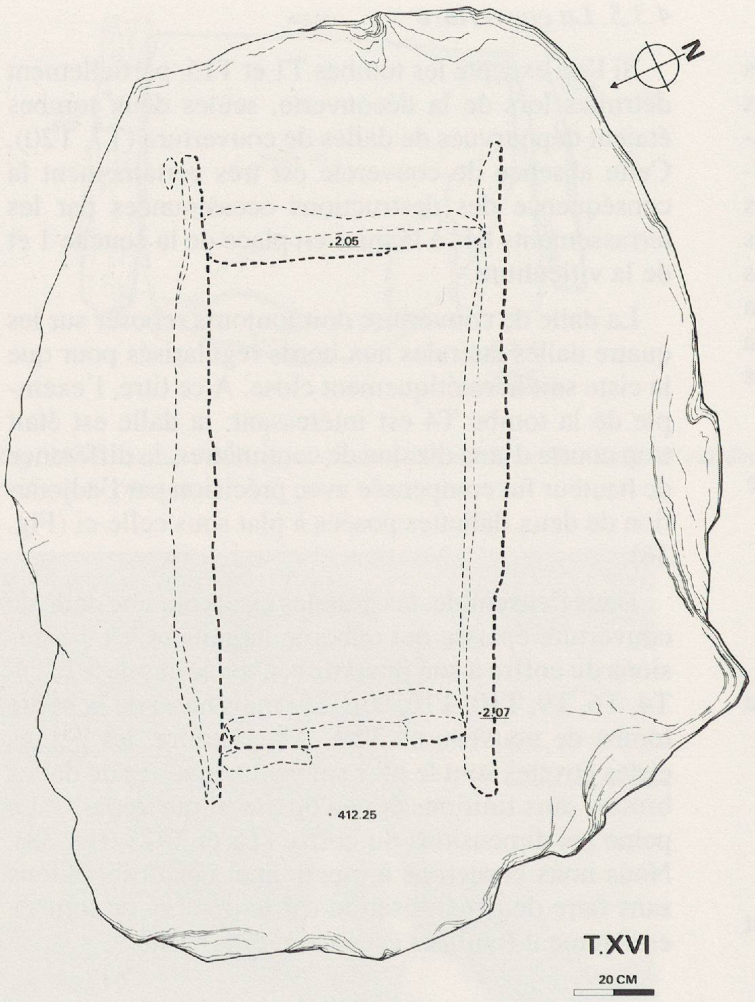

Fig. 37 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: dalle de couverture débordant largement le caisson; son bord est régularisé.

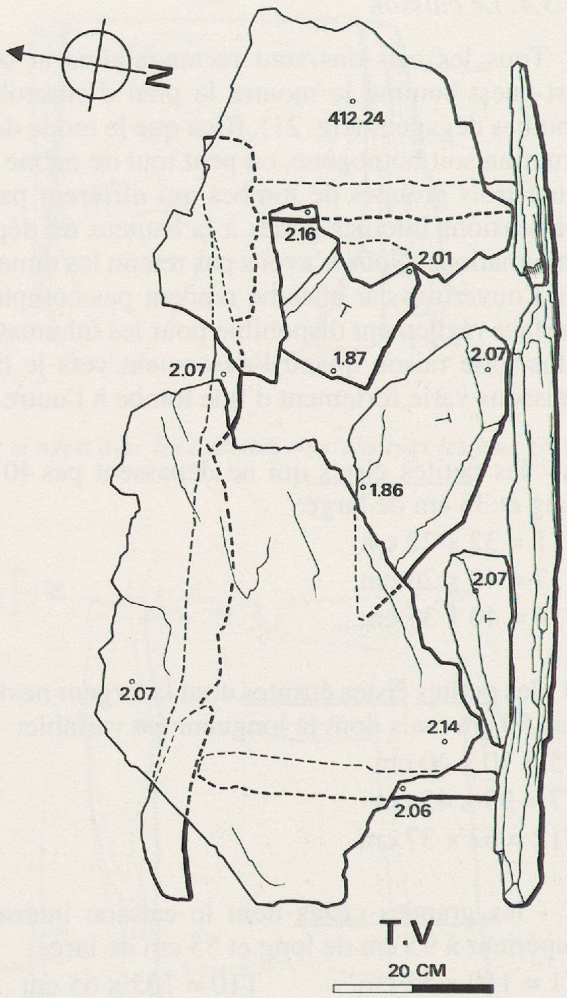

Fig. 38 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: dalle de couverture débordant à peine les dimensions de la ciste.